Mars 2020 / N° 95

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS - AGRICULTURE - ENERGIE - MINES - INDUSTRIE - SERVICES - FINANCE

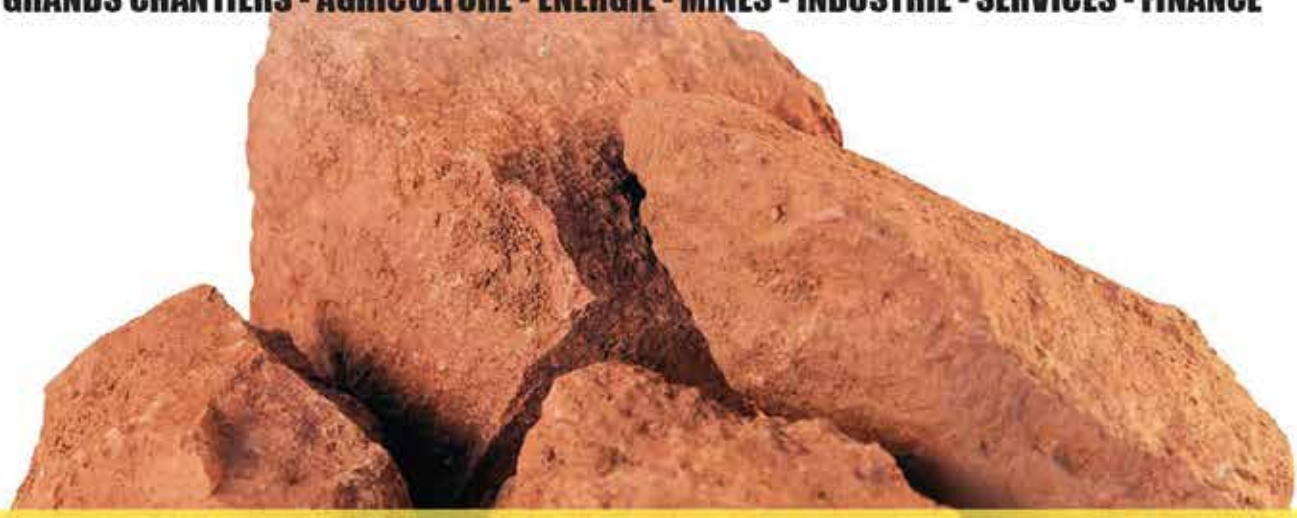

Minim Martap

« Peut-être la meilleure bauxite au monde à ce jour ! »

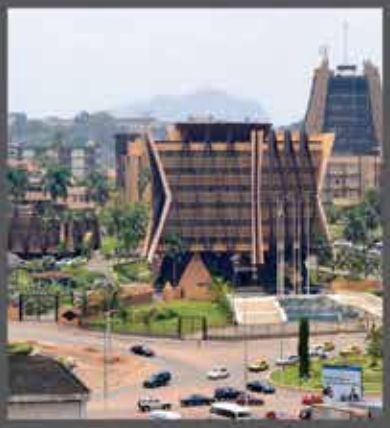

La nécessaire réforme des entreprises publiques camerounaises

La chasse aux « faux salaires, faux avancements et fausses pensions »

GRATUIT – NE PEUT ÊTRE VENDU

INVESTIRAU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

Compatible tablettes et smartphones

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

Imaginons un instant…

Que se passerait-il si, dans la foulée d'un mouvement de revendications d'avocats ou d'enseignants, le Front de Libération de la Corse avait décidé d'engager une lutte armée contre « l'occupant français » ?

Imaginons un instant que, soudainement, les autonomistes corses interdisent aux enfants de fréquenter l'école républicaine, menacent de mort des enseignants qui décident de faire classe, rackettent des commerçants, abattent en pleine rue des électeurs qui se sont aventurés à aller voter, décapitent des représentants de l'Etat, posent une bombe dans une manifestation pacifique de femmes…

Appellerait-on les parties prenantes au dialogue ? Interpellerait-on publiquement le président français pour l'inviter à la modération ? Les ONG et les médias tenteraient-ils de justifier ces actes de guerre par un centralisme excessif de la république française ? Mobiliserait-on autant de moyens pour tenter de discréditer les forces tricolores de maintien de l'ordre ?

Et que se passerait-il si les leaders de cette rebellion armée signaient ouvertement des contrats d'exploration pétrolière dans les eaux corses ? Les autorités des pays étrangers qui les hébergent les laisserait-ils prospérer, lever des fonds, appeler à la guerre civile, diffuser sur les réseaux sociaux leurs appels au crime ou à l'assassinat de M. Macron ?

Dans un tel contexte, on peut comprendre le coup de colère des autorités camerounaises à l'égard de plusieurs ONG qui manifestent une indulgence coupable à l'égard de ceux qu'ils appellent, avec un luxe de précaution, « les présumés séparatises ». Et qui s'emploient à traquer avec zèle et à exploiter jusqu'à la nausée, toutes bavures des forces de l'ordre ou drames collatéraux pour conforter leurs terribles préjugés à l'égard de l'Afrique et de ses dirigeants légitimes.

AU SOMMAIRE

DOSSIER

08 • Un fardeau nommé sociétés d'État

09 • Avec une dette de 2624 milliards de FCFA en 2017, les entreprises publiques fragilisent l'équilibre budgétaire du Cameroun

10 • Les cas emblématiques de la Sonara et de Camtel

11 • Une dette de court terme équivalent à 128% du chiffre d'affaires combiné en 2018

12 • Le casse-tête des charges de personnel dans les sociétés d'État

12 • De nouvelles mesures pour améliorer la gestion des entreprises et établissements publics

LEADER DU MOIS

34 • Pour révolutionner l'aménagement intérieur des entreprises, William Fotchine lance la première matériauthèque du Cameroun

INTERVIEW

13 • James Durrant : « nous construisons tout un projet minier bauxitique au Cameroun »

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Stratline Limited

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Brice R. Mbodiam, Sylvain Andzongo, Idriss Linge, Muriel EDJO.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : **Jérémie FLAUX,**
Corrections : **Souha TOURE**

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Impression

Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Bureau - Distribution Cameroun
Albert MASSIMB, almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 694 66 94 59

Gratuit – Ne peut être vendu

info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

L'ACTUALITÉ EN BRÈVES

P 19-33

LE BRASSEUR SABC INVESTIT 12 MILLIARDS DE FCFA DANS UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUCTION À DOUALA

Le 26 février 2020, le ministre de l'Industrie, Dodo Ndocke, a procédé à l'inauguration d'une nouvelle ligne de production à l'usine de la société anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) au quartier Ndokoti, à Douala, la capitale économique du pays.

Dotée d'une capacité de production de 45 000 bouteilles de 60 et 65 Cl par heure, la nouvelle unité, d'un coût de 12 milliards de FCFA, porte à 19 le nombre de chaînes de production du leader du marché brassicole au Cameroun, apprend-on officiellement.

Construite en 6 mois, cette nouvelle chaîne, selon des sources internes à l'entreprise brassicole, est entrée en production depuis le mois de décembre 2019. *« L'idée de construction de la nouvelle ligne naît de la volonté du top management du groupe SABC de doter Les Brasseries du Cameroun d'outils performants et modernes pour, d'une part, augmenter la productivité et, d'autre part, répondre aux nouvelles exigences du groupe en termes de performance et d'innovation »*, confie l'entreprise.

Ce nouvel investissement fait partie du plan stratégique d'investissement triennal d'un montant de 65 milliards de FCFA, mis en place par cette unité agro-industrielle en 2017. Ce plan, selon le groupe SABC, vise à renouveler les installations *« pour les rendre modernes et plus performantes »*.

Leader du marché brassicole au Cameroun, le groupe SABC, qui intègre la Société des eaux minérales du Cameroun (Semc) et la Société camerounaise de verrerie (Socaver), revendique 3 000 collaborateurs et plus de 100 000 emplois indirects, 2 900 sous-traitants et prestataires locaux, 9 usines aux normes internationales, 19 chaînes de production et 40 centres de distribution. Son activité impacte également plus de 6 000 exploitants agricoles dans le pays.

Brice R. Mbodiam

2000 milliards de FCFA

Le 20 février 2020 à Douala, en ouvrant les travaux du Comité régional de l'origine, qui permet d'identifier les produits devant bénéficier de la libre-circulation dans l'espace Cemac, le président de la Commission de la Cemac, Daniel Ona Ondo, a révélé que « les pays de la Cemac traînent un déficit alimentaire structurel d'environ 2000 milliards de FCFA par an ».

Il s'agit là d'une invitation implicite aux opérateurs économiques, à investir massivement dans les secteurs de la grande consommation, au regard des opportunités qui existent. Cette statistique renseigne également sur les opportunités que recèle le commerce intracommunautaire dans la Cemac, lequel est officiellement estimé à 3%, contre environ 15% dans l'espace Uemoa.

50 000 tonnes

Selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, l'ambition du Cameroun dans le cadre de sa stratégie nationale de promotion et de développement de la filière anacarde (encore appelée noix de cajou) est d'atteindre une production de 50 000 tonnes au cours de l'année 2025.

Mais avant cette échéance, a précisé Gabriel Mbairobe le 3 février 2020, au cours de la conférence annuelle des responsables des services centraux et déconcentrés du département ministériel qu'il dirige, le Cameroun entend bien être visible sur le marché international de ce produit de rente dès l'année 2023.

30%

Au mois de janvier 2020, le Cameroun comptait 7,8 millions de personnes connectées à l'internet, selon un rapport publié par Hootsuite et We Are Social, deux organismes disposant de plateformes de suivi des flux sur les réseaux sociaux et l'internet. Avec ce nombre d'internautes, apprend-on, le taux de pénétration de l'internet au Cameroun a atteint 30% en janvier 2020.

En glissement annuel, selon la même source, l'on note une progression de 7,8%, grâce à l'arrivée sur la toile de 570 000 nouveaux internautes camerounais, sur une période de douze mois. Cette augmentation du nombre d'internautes est consécutive à la forte pénétration du mobile au sein de la population. Selon l'étude susmentionnée, cette population se connecte davantage via les smartphones.

210

Le Comité régional de l'origine, instance de la Cemac chargée de déterminer les pays d'origine des produits pouvant bénéficier de la libre circulation dans cet espace communautaire à six pays (Cameroun, Congo, Gabon, Tchad, RCA et Guinée Équatoriale) est réuni depuis le 20 février 2020 dans la capitale économique camerounaise.

Véritable locomotive économique de cet espace communautaire, le Cameroun a aligné dans le cadre de cet examen, pas moins de 210 produits (sur 304 produits en lice) issus de 15 entreprises (sur 25 entreprises en compétition) exerçant dans des secteurs aussi variés que les BTP, le cosmétique ou encore l'agro-industrie, a-t-on appris officiellement.

UN FARDEAU NOMMÉ SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Au Cameroun, le portefeuille de l'État dans le secteur productif affiche officiellement 127 sociétés et autres établissements publics administratifs. Ces entités, selon les pointages du ministère des Finances, procurent environ 40 000 emplois dans le pays, ce qui en fait un élément important du dispositif de promotion de l'emploi, voire de développement de l'économie nationale. Mais, selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur l'économie camerounaise, publié en septembre 2013, la majorité de ces entreprises produisent souvent de *« piètres résultats »*. En effet, a-t-on appris au cours d'un conseil de cabinet tenu le 25 février 2016 à Yaoundé, les principaux maux des sociétés d'État ont pour noms le non-respect de la discipline budgétaire, la non-maîtrise des charges d'exploitation, l'absence d'outils de pilotage divers, la mauvaise gouvernance, la dépendance accrue aux subventions de l'État...

Cette peinture peu reluisante a déjà donné lieu à plusieurs scandales, qui ont conduit plusieurs directeurs généraux de sociétés d'État dans les geôles du pays, depuis 2006. Mais de nos jours, en plus de la mauvaise gouvernance et du manque de compétitivité, qui semblent avoir fait leur lit au sein des entreprises publiques au Cameroun, il se pose un problème de financement de ces entités publiques.

En effet, face aux sollicitations devenues de plus en plus nombreuses au fil des années, l'État du Cameroun songe à couper les vivres à ses sociétés, qui sont davantage des vaches à lait que des structures productives, desquelles l'actionnaire qu'est l'État est plutôt en droit d'attendre des dividendes. Aussi, depuis quelques années, le gouvernement multiplie-t-il des initiatives visant à inciter les entreprises publiques à tester par eux-mêmes le marché des capitaux, ainsi que les guichets de certains bailleurs de fonds internationaux. Mais, ce vœu de l'État du Cameroun tarde à se matérialiser, les sociétés publiques préférant s'accrocher à la bourse de leur actionnaire. Désormais, ce dernier craint que ces enfants improductifs, dont l'endettement est abyssal, deviennent, à la longue, un véritable fardeau budgétaire pour le pays. Illustrations.

Brice R. Mbodiam

Avec une dette de 2624 milliards de FCFA en 2017, les entreprises publiques fragilisent l'équilibre budgétaire du Cameroun

La dette des entreprises publiques au Cameroun constitue un point de fragilité pour les efforts de consolidation fiscale, apprend-on d'une analyse du profil pays de l'Agence de notation Moody's, datée du 10 octobre 2019. Des efforts ont été entrepris par les autorités camerounaises dans le cadre du programme économique et financier mis en œuvre en collaboration avec le Fonds monétaire internationale (FMI).
Le document s'appuie sur des indicateurs de 2016. Il affirme que la dette de ces entités (excepté la Société nationale de raffinage [Sonara]), dont plusieurs connaissaient des soucis financiers, représente environ 8,2% du produit intérieur brut (PIB) de cette année-là. Mais selon des données collectées dans des documents gouvernementaux, ce ratio atteint les 13,5% du PIB du pays à la fin de l'année 2017, dette de la Sonara incluse.
En effet, évaluant le volume de l'assistance à apporter aux entreprises publiques en 2019, le gouvernement camerounais chiffre la dette globale de 37 entreprises publiques ou à capitaux publics (sans compter les nombreux établissements publics administratifs) à plus de 2624,4 milliards FCFA (environ 4,7 milliards $) en 2017, pour un produit intérieur brut estimé à 34,8 milliards $ au cours du dollar américain à la fin de cette année-là.
La Sonara, l'entreprise nationale des télécommunications (Camtel) et la compagnie nationale des eaux (Camwater) occupaient le top trois des entreprises publiques endettées avec des montants respectifs de 763,2 milliards FCFA, 554,5 milliards FCFA et 352,4 milliards FCFA à fin 2017.
Les autres entreprises publiques qui bouclent ce top 5 sont Electricity Development Corporation (140,4 milliards FCFA) et la Sodecoton (113,1 milliards FCFA). Bien plus que leur endettement, ce sont les difficultés rencontrées par ces entreprises pour générer des revenus suffisants au remboursement de leurs créanciers qui posent problème.

Les cas emblématiques de la Sonara et de Camtel

La Sonara a bénéficié d'une part importante de l'Eurobond de 750 millions $ émis en 2015 par le gouvernement et en cours de remboursement. Elle a aussi obtenu plusieurs autres lignes de crédit international et des banques locales. En avril 2019, l'entreprise a emprunté 160 millions $ à un trader de produits pétroliers avant d'être frappée par un incendie en mai 2019. Déjà structurellement déficitaire, on voit mal comment la Sonara pourrait rembourser sa dette désormais. L'arrêt actuel de ses activités pèsera encore sur le déficit extérieur, en raison du besoin de continuer à satisfaire la demande locale en produits pétroliers, déterminants pour la stabilité économique.

Dans le cas de Camtel, l'exposition du budget public à sa dette tient de ce qu'elle appartient à 100% à l'État, contrairement à la Sonara dont le capital est réparti entre l'État, des entités parapubliques et le secteur privé. L'entreprise a massivement emprunté notamment auprès d'Exim Bank Chine pour des projets d'envergure. Sur l'un des plus importants (le déploiement de la fibre optique entre le Brésil et le Cameroun), on n'a pas encore de visibilité sur les premières retombées.

En plus de cela, à son stock de 2017, la dette financière de cette entreprise est de plus de 409 milliards FCFA et représente un peu plus de 4 fois son chiffre d'affaires. La présidence de la République a ouvert la voie à une privatisation partielle de la structure. Des informations non encore confirmées officiellement suggèrent que cette évolution des choses pourrait profiter à Huawei. L'entreprise chinoise partenaire de Camtel concentre une part importante de sa dette.

Une dette de court terme équivalent à 128% du chiffre d'affaires combiné en 2018

Selon la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR) au Cameroun, seulement 27% des entreprises publiques du pays *« présentent une exploitation équilibrée »*. Selon la même source, la situation « de la majorité des entreprises publiques est déficitaire » et est surtout marquée par « un endettement important ».

En guise d'illustration, l'organisme étatique en charge de la réhabilitation des sociétés d'État révèle qu'au 31 janvier 2018, *« les dettes à court terme »* de ces entités publiques « représentent globalement 128% du chiffre d'affaires combiné. Bien qu'en baisse par rapport à 2017, où l'endettement représentait 144% du chiffre d'affaires », cette situation des entreprises publiques *« constitue un risque budgétaire important pour l'État »*.

Dans le détail, apprend-on, plus de 70% de la dette de ces entreprises étatiques est portée par les sociétés actives dans trois principaux secteurs d'activités. Il s'agit des entreprises des secteurs des hydrocarbures, des postes et télécoms, puis de l'eau.

Concrètement, renseigne la CTR, 27,6% de cette dette est imputée aux entreprises du secteur des hydrocarbures. Bien que la CTR ne cite pas lesdites entreprises, l'on subodore qu'au premier rang de celles-ci se trouve la Société nationale de raffinage (Sonara), dont la dette a toujours été une source de préoccupation, aussi bien pour le Trésor public que pour le secteur bancaire local.

Le secteur des postes et des télécoms est le second porteur de la dette globale des entreprises publiques camerounaises en 2018, avec 23,3% de l'enveloppe. Ceci s'explique notamment par le lourd endettement de l'opérateur historique des télécoms, Camtel, auprès de ses différents partenaires, notamment l'équipementier chinois Huawei. Le secteur de l'eau potable arrive au 3e rang de ce hit-parade, avec 19,6% de l'enveloppe totale de la dette des entreprises publiques, au 31 décembre 2018.

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROON

FIAC

EDITION 2020

PMEXCHANGE

04 - 19 AVRIL 2020

BÉPANDA

DOUALA - CAMEROUN

Organisateur
mandaté par le Gouvernement

INTER-PROGRESS

Co-organisateur

e.cam

www.fiacdouala.org info@interprogress.org

(+237) 677 707 679 / 693 751 866 / 669 999 313

Le casse-tête des charges de personnel dans les sociétés d'État

Au Cameroun, les charges de personnel dans 90% des entreprises publiques sont supérieures à 30% du chiffre d'affaires annuel réalisé par ces structures étatiques, révèle l'organisme public en charge de la réhabilitation des entreprises publiques et parapubliques.
À en croire cette structure, dans certains cas, ces charges sont *« au-dessus de 70% »* du chiffre d'affaires de ces entreprises. Toute chose qui, poursuit la même source, *« ne laisse pas de marge de manœuvre pour un fonctionnement optimal »*, et même pour le financement des investissements.
Ce décalage criard entre les charges et le chiffre d'affaires « se traduit par l'accumulation des dettes, le non-renouvellement des équipements qui, pour la plupart, sont obsolètes et grèvent la compétitivité » de ces entreprises. Ce, apprend-on, *« malgré l'appui important apporté par l'État dans le cadre des contrats plans »*.
Pour rappel, un contrat plan est une convention que l'État signe avec une entreprise publique ou un établissement public, qui rencontre des difficultés d'exploitation, afin de la relancer et la rendre plus compétitive.
Avant de signer ce contrat, l'État et la structure concernée identifient les opérations qui, si elles sont menées à bien, devraient impulser le développement de l'entité en difficulté. L'État finance alors généralement les opérations les plus importantes, les plus coûteuses et les plus urgentes.
Officiellement, sur la période 2018-2019, une enveloppe de 73,4 milliards de FCFA a été injectée dans les entreprises publiques par l'État, dans le cadre de contrats-plans. Cette manne a bénéficié à 15 entreprises et établissements du secteur public, selon un rapport de la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic. À en croire le document, au 31 décembre 2018, une enveloppe globale d'un peu plus de 45 milliards de FCFA avait été effectivement décaissée du Trésor public.

De nouvelles mesures pour améliorer la gestion des entreprises et établissements publics

Dans une circulaire signée le 31 décembre 2019, le ministre des Finances, Louis Paul Motaze, a prescrit un suivi particulier de l'arrimage des établissements publics à la budgétisation par programme au Cameroun.
À cet effet, indique le membre du gouvernement, un accent particulier doit être mis sur l'harmonisation des formats de présentation des budgets des établissements publics, de leurs rapports de performance annuels ainsi que de leurs comptes administratifs et d'emploi. La transmission par les établissements publics de leurs comptes administratifs de l'exercice 2019 au ministre en charge des Finances doit s'effectuer au plus tard le 30 juillet 2020.
Par ailleurs, l'exigence de la transmission au ministre en charge des Finances, des budgets annuels et des plans d'investissement desdits établissements, accompagnés d'un état de personnel, de la situation d'endettement ainsi que d'un plan interne d'apurement, a été maintenu au 15 janvier, au plus tard.
« Toute demande d'appui financier, d'allégement fiscal, de prêts ou d'aval de l'État par les entreprises publiques, les entreprises privées à participation publique minoritaire et les établissements publics, est subordonnée à la transmission des états financiers certifiés, des rapports du Commissaire aux comptes, des résolutions et des délibérations de leurs organes sociaux et des comptes administratifs selon le cas, de l'exercice exigible à la direction générale du budget », souligne Louis Paul Motaze.

James Durrant

« NOUS CONSTRUISONS TOUT UN PROJET MINIER BAUXITIQUE AU CAMEROUN »

Le chef du projet d'exploration et d'exploitation du gisement de bauxite de Minim Martap et Ngaoundal, qui pourrait permettre au Cameroun de devenir le leader mondial de la production de ce minerai, vient de séjourner dans le pays. À l'occasion, Investir au Cameroun l'a rencontré. Il dévoile les contours de ce projet.

Investir au Cameroun : Depuis le 11 juillet 2018, le gouvernement camerounais a délivré à la société Camalco, filiale de la junior-minière australienne Canyon Resources, trois licences d'exploration sur les gisements de bauxite de Minim Martap et de Ngaoundal. Qu'est-ce qui justifie une nouvelle fois votre présence sur ces sites en ce mois de février 2020 ?

James Durrant : Camalco a obtenu ses permis de recherche pour bauxite et substances connexes en juillet 2018 pour une durée de 3 ans non renouvelables. Ces permis d'exploration détaillaient un cahier de charge à mettre en œuvre pour arriver au stade de l'ingénierie. En 2019, Camalco a réalisé une mise à niveau des ressources de très grande envergure et de grande qualité sur le projet. Cela a été réalisé au cours de la première année, grâce à la qualité du travail effectué par l'équipe technique locale camerounaise de Camalco sur le site du projet. Immédiatement après la mise à niveau des ressources, l'équipe de Camalco a commencé la phase de conception et de développement technique du projet Minim Martap. Parallèlement au développement des solutions liées à l'ingénierie à mettre en place, nous continuons d'accroître notre compréhension de la ressource grâce à des programmes de forage et d'enquêtes supplémentaires. Grâce à ce travail, nous pouvons certifier que le minerai présent à Minim Martap est une bauxite de classe mondiale. Parallèlement à tout cela, nous avons commencé les évaluations environnementales et sociales, connues sous le nom d'études ESIA. Il s'agit d'un élément clé qui vise d'abord à comprendre les conditions sociales et environnementales de base,

puis intègre les conceptions et les mesures de gestion dans la planification du projet, afin de minimiser les effets négatifs et de maximiser les avantages du projet pour la population locale et pour la région de l'Adamaoua.
Les activités d'ingénierie, de définition des ressources et d'ESIA sont non seulement essentielles au développement harmonieux du projet, mais sont des obligations en vertu des lois camerounaises et du droit international. Camalco s'engage ainsi à développer le projet Minim Martap d'une manière durable, conforme à toutes les lois et obligations, mais qui offre également des possibilités de développement pour les communautés locales.

IC : Le 17 septembre 2018, dans la localité de Minim Martap, Camalco a procédé au lancement de ce qu'on a appelé « la dernière phase de recherche » sur le projet Minim Martap et Ngaoundal. Concrètement, en quoi consiste cette dernière phase ?
JD : La dernière phase de recherche fait référence à la dernière étape du forage et des études, qui permettront à Camalco de commencer la construction du projet Minim Martap. En fait, le précédent acquéreur avait déjà démontré la présence de bauxite à travers des campagnes de sondages. Toutefois, leurs résultats étaient bien loin du niveau requis selon les standards mondiaux pour justifier le développement de cette mine.
Comme pour tous les projets miniers, ce sont les ressources dans le sol qui comptent, mais il est également essentiel de concevoir des solutions qui permettent à la bauxite d'être extraite et traitée au Cameroun, puis exportée d'une manière rentable et durable, qui assurera que le projet Minim Martap fonctionne pendant de nombreuses décennies à l'avenir.

IC : Les permis qui vous ont été délivrés par le gouvernement camerounais ont une durée de 3 ans non renouvelables. Cela fait un peu plus d'un an que vous êtes sur le site. Quels sont les premiers résultats de vos travaux d'exploration ?
JD : Camalco a fait une mise à niveau des ressources conformément aux standards internationalement reconnus à la mi-2019, c'est-à-dire seulement un an après avoir obtenu le permis d'exploration. C'est incroyablement rapide et nous devons remercier nos employés, les collectivités et le gouvernement pour leur soutien, en nous permettant de faire progresser le projet et d'obtenir ces résultats. Les résultats ont été très positifs.
En effet, au début de la campagne d'exploration effectuée par Camalco, sur les trois permis de Minim-Martap, Makan et Ngaoundal, seulement 11 plateaux avaient été découverts et explorés par le précédent détenteur des permis. Nous avons découvert 68 nouveaux plateaux, donc au total nous avons à ce jour 79 plateaux pour ces trois permis. Auparavant, après les travaux effectués par nos prédécesseurs, le potentiel du gisement était estimé à 550 millions de tonnes, réserve qui aujourd'hui, grâce à nos travaux, est passée à 892 millions de tonnes, et ce juste sur 16 plateaux explorés. À ce jour, il reste donc environ 63 plateaux à explorer.
Maintenant que la ressource est connue, les phases d'ingénierie, d'exploitation minière, d'environnement et de société sont prioritaires. En règle générale, l'ingénierie comprend une série d'évaluations détaillées, y compris, de l'exploitation minière à l'expédition, du nombre de trains au nombre de personnes, des systèmes d'exploitation aux systèmes de soutien environnemental. Il s'agit d'un programme de travail très important sur lequel toute l'équipe se concentre actuellement.

IC : Quels types de difficultés rencontrez-vous jusqu'ici ?
JD : Les réserves découvertes et analysées sur le projet Minim Martap sont exceptionnellement de haute teneur, peut-être la meilleure bauxite au monde à ce jour. Le gisement, cependant, est situé très loin de la mer. Il est donc essentiel que nous travaillions à trouver une meilleure solution logistique avec Camrail et le gouvernement. Le chemin de fer reste le principal problème à résoudre.
L'équipe de Camalco a donc recruté à cet effet un large éventail d'experts internationaux pour aider à élaborer les solutions opérationnelles efficientes. Celles-ci seront présentées aux acteurs du secteur ferroviaire dans un proche avenir.
Néanmoins, sur la base de nos travaux détaillés achevés à ce jour, nous sommes très confiants que nous aurons une solution réussie pour le transport et la raffinerie de la bauxite.

IC : Avant votre arrivée, et après plusieurs années d'exploration

« Le chemin de fer reste le principal problème à résoudre »

et de négociations, le consortium américano-indo-émirati, Cameroon Alumina (CAL), n'a pas pu conclure une convention d'investissement sur ce projet minier avec l'Etat du Cameroun. Quels sont les scénarios possibles au terme de votre contrat de 3 ans avec l'Etat du Cameroun ?

JD : La phase d'ingénierie et d'études en cours est conçue pour finaliser les détails opérationnels du projet. À partir des résultats de ces études, Camalco sera en mesure de finaliser un accord d'investissement avec l'Etat du Cameroun.

L'accord d'investissement est décrit en présentant un rapport d'ingénierie appelé l'étude de faisabilité bankable (BFS). Le BFS doit montrer les principaux résultats des études conformes aux lois camerounaises et aux conventions minières internationales. L'un des principaux objectifs de ces études, en plus de prouver la viabilité commerciale à long terme du projet, est l'impact positif que le projet apportera à toutes les couches de la société camerounaise par le biais d'investissements, de possibilités d'emploi qualifiés, de chemins de fer et du corridor de transport, ainsi que les recettes à l'État.

IC : 60 ans après son indépendance, le Cameroun, qui bénéficie pourtant d'un important potentiel minier, attend toujours la construction de sa première mine

« Nous pouvons certifier que le minerai présent à Minim Martap est une bauxite de classe mondiale »

industrielle, malgré l'affluence des juniors-minières comme la vôtre. En quoi êtes-vous différents de ceux qui sont passés avant vous, ont miroité beaucoup d'opportunités au gouvernement et aux populations, puis s'en sont finalement allés sans rien faire de concret ?

JD : L'industrie minière est une entreprise très difficile. Il s'agit de très grosses sommes d'argent, de longues périodes et d'un paysage d'investissement concurrentiel et politique en constante évolution.

Camalco aborde le développement du projet Minim Martap dans le cadre d'un processus de développement échelonné, afin de s'assurer que nous pouvons commencer nos opérations dans les plus brefs délais et augmenter l'échelle du projet au fil du temps.

Nous, comme le peuple camerounais, sommes anxieux et concentrés sur la mise en œuvre du projet le plus rapidement possible, puis sur le maintien de l'activité pendant de nombreuses décennies à l'avenir.

IC : Sur la base de plusieurs exemples en Afrique et au Cameroun, les juniors-minières sont de plus en plus accusées de solliciter des licences minières, pour davantage faire de la spéculation sur les places boursières internationales et non parce qu'elles sont vraiment mues par une ambition d'investissement. Qu'en pensez-vous ?

JD : Nous sommes très confiants que Camalco a démontré par son travail réalisé sur les projets Minim Martap et Ngaoundal, au cours des 18 der-

« Camalco a démontré par son travail réalisé sur les projets Minim Martap et Ngaoundal, au cours des 18 derniers mois, que nous ne spéculons pas sur le projet »

niers mois, que nous ne spéculons pas sur le projet. Nous construisons tout un projet minier bauxitique au Cameroun.
Camalco s'est concentré sur l'emploi et l'offre d'opportunités à des professionnels miniers camerounais qualifiés et talentueux et nous allons construire un projet à long terme et couronné de succès dans ce pays.
Les juniors-minières ont parfois, à juste titre, reçu une mauvaise réputation dans toute l'Afrique. Camalco demanderait à être jugé par ses actions au cours des 18 derniers mois, et le soutien et l'engagement de l'équipe camerounaise basée près du village de Bobodj ainsi que de toutes les communautés installées tout autour de nos sites d'opération dans l'Adamaoua.

IC : Chez Canyon Resources, on parle beaucoup plus ces deux dernières années du projet Minim Martap et Ngaoundal, mais très peu des licences Birsok et Mandoum, que vous détenez à 100% depuis le départ d'Altus Strategies en octobre 2018. Quels sont vos projets sur ces deux autres gisements de bauxite ?

JD : Les gisements de bauxite de Birsok et Mandoum sont des gisements mineurs de bauxite situés à proximité du grand gisement Minim Martap. Le facteur limitant dans la région est la capacité de l'infrastructure ferroviaire. Les gisements de Birsok et Mandoum seuls ne peuvent pas justifier tant d'investissements sur les infrastructures.
Camalco prévoit d'intégrer le gisement Birsok dans le plan minier à long terme du projet, et améliorer la capacité de la ligne de chemin de fer en travaillant avec les parties prenantes du secteur ferroviaire sur

« Camalco s'engage à développer le projet Minim Martap d'une manière durable, conforme à toutes les lois et obligations, mais qui offre également des possibilités de développement pour les communautés locales »

les mises à niveau par étapes au fil du temps.

IC : En dehors des gisements de bauxite susmentionnés, qui sont tous situés dans la région de l'Adamaoua, le Cameroun dispose d'un autre à Fongo Tongo, dans l'Ouest du pays. Est-il également d'un certain intérêt pour Canyon Resources ?

JD : Pour le moment, au Cameroun, Camalco se concentre à 100% sur le développement des gisements Minim Martap et Ngaoundal.

IC : Pour finir, qu'est-ce qui fait tant courir Canyon Resources pour la bauxite camerounaise ?

JD : Minim Martap et Ngaoundal mis ensemble sont un gisement de bauxite de classe mondiale, et le monde est actuellement à la recherche de bauxite de haute qualité pour soutenir les industries en pleine croissance de l'alumine et de l'aluminium.

Nous sommes en concurrence avec des gisements de bauxite de haute qualité similaires en Guinée Conakry, mais Camalco est très confiant grâce à la très haute qualité de la bauxite de Minim Martap et Ngaoundal et au travail acharné de toute notre équipe. Nous allons livrer une exploitation minière réussie et à long terme de même qu'un projet industriel pour le Cameroun et toutes les parties prenantes du projet.

Camalco croit en la qualité du projet Minim Martap, aux compétences de notre équipe au Cameroun, aux exigences fondamentales à long terme de l'industrie mondiale de l'aluminium et à la capacité du Cameroun et de Camalco à faire du projet un succès.

Entretien avec Brice R. Mbodiam, à Minim Martap

GESTION PUBLIQUE

Le Cameroun lance un programme de réhabilitation de 320 stations de captage d'eau potable à travers le pays

Afin de faciliter l'accès à l'eau potable aux populations camerounaises, notamment dans les zones rurales, le gouvernement camerounais a initié, il y a 40 ans, le projet Scanwater.
Il consistait en la construction de stations de captage dans certaines localités, afin d'approvisionner les populations en eau potable.
Après avoir fait le bonheur des populations pendant des années, ces stations Scanwater sont aujourd'hui hors d'usage, à cause d'un déficit de maintenance. Ces infrastructures seront réhabilitées dans le cadre d'un vaste programme lancé par le gouvernement, apprend-on officiellement.
Pour joindre l'acte à la parole, la toute première opération de réhabilitation a été lancée dans la localité de Njoré, dans la région du Centre. Le 26 février 2020, le ministre de l'Eau et de l'Énergie, Gaston Eloundou Essomba, y a réceptionné la toute première station Scanwater réhabilitée dans le cadre du programme susmentionné.
Cette station, qui affiche désormais fière allure, permettra d'alimenter en eau potable plus de 1800 personnes, jadis exposées aux maladies hydriques.

En 2020, le taux d'inflation au Cameroun pourrait se situer autour de 2% contre 2,5% en 2019

Sous l'hypothèse des conditions climatiques favorables, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise [Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord] et en l'absence d'autres chocs internes ou externes, l'Institut national de la statistique (INS) estime que l'inflation pourrait se replier au Cameroun] autour de 2,0 % en 2020, contre 2,5% en 2019.
Dans le détail de ces conditions qui favoriseront le repli de l'inflation au cours de cette année, l'INS pense que, le statut spécial accordé aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en 2019 et les autres mesures d'apaisement issues du grand dialogue national sur la crise anglophone en cours d'implémentation, devraient contribuer à l'amélioration de la situation sécuritaire pour la reprise/intensification des activités économiques en vue d'un meilleur approvisionnement des marchés : ce qui devrait accroître l'offre des biens et services notamment dans ces régions.
De plus, précise l'Institut, les incitations diverses offertes par l'État aux entreprises désireuses de s'installer dans les zones économiquement sinistrées pourraient stimuler la production dans ces régions en crise.
« Les droits de sortie prévus dans la loi de finances 2020 et frappant certains produits locaux à l'exportation (riz, huile de palme brute, mil, sorgho, noix de cola, "Eru/Okok", etc.) freineront certainement leur exportation afin d'assurer un meilleur approvisionnement des marchés locaux », analyse l'INS.
Néanmoins, note l'Institut, les prix de certains produits importés augmenteront en 2020 du fait de l'application des droits d'accise de 5% à 50%. Il s'agit, entre autres, des produits cosmétiques, des cigarettes, des motocycles d'une cylindrée supérieure à 250 cm3, des cheveux, perruques, laines, barbes, sourcils, cils, mèches et autres matières textiles préparées pour la fabrication de perruques ou d'articles similaires en cheveux, des sucreries sans cacao, des chocolats et autres préparations alimentaires à forte teneur de cacao.
L'INS redoute aussi la hausse des prix du poisson du fait de l'interdiction, début février, de l'importation de Chine des produits halieutiques frais ou congelés, décidée par le gouvernement pour éviter l'importation du Coronavirus.

L'État du Cameroun réclame un trop-perçu de 1,5 milliard de FCFA à 3366 enseignants des promotions 2012-2018

La direction générale du budget, logée au ministère des Finances, vient de publier les résultats du groupe de travail chargé de la vérification circonstanciée et de l'apurement automatique, selon les cas, des rappels des enseignants du ministère des Enseignements secondaires (Minesec).
Selon les résultats dudit groupe de travail, 3 366 personnels du Minesec des promotions 2012-2018 ont perçu en trop des rappels de l'ordre 1,59 milliard de FCFA. La direction générale du budget a alors servi à ces enseignants des ordres de recettes. Les montants perçus en trop varient entre 30 000 FCFA et plus de 10 millions de FCFA par personnel.
Sur cette liste, certains enseignants devant percevoir un rappel de 14 millions de FCFA ont touché 25 millions de FCFA.

Cet audit relatif aux rappels perçus en trop fait partie de l'opération du comptage physique du personnel de l'État (Coppe) engagé par le gouvernement camerounais en avril en 2018. Le Coppe a déjà permis à la fonction publique camerounaise d'identifier et d'expurger du fichier solde de l'État environ 10 000 agents publics fictifs pour une économie budgétaire annuelle d'environ 30 milliards de FCFA en 2019. Ces agents émargeaient irrégulièrement sur le budget de l'État, du fait d'une absence non justifiée, d'une démission ou d'un décès non déclaré.

Les élections législatives 2020 annulées dans 11 circonscriptions des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

Le Conseil constitutionnel a annulé, le 25 février, les élections législatives du 9 février dernier dans 11 circonscriptions électorales des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
Il s'agit des circonscriptions de Menchum-Nord, Bui-Ouest, Mezam-Sud, Bui-Sud, Bui-Centre, Mezam-Centre, Momo-Est, Menchum-Sud, Momo-Ouest et Mezam-Nord. Dans le Sud-Ouest, les élections ont annulé dans la circonscription du Lebialem.
Cette décision du Conseil fait suite aux recours introduits par le Social Democratic Front (SDF). Devant cette juridiction, le collège des avocats du SDF a fait valoir que la situation sécuritaire a entaché le processus électoral. Le parti de John Fru Ndi a soutenu que les opérations électorales ne sont pas déroulées dans certaines circonscriptions à cause de l'insécurité.
Le SDF a également accusé Elections Cameroon (Elecam), l'organe en charge de l'organisation des élections, d'avoir « violé le code électoral en regroupant plusieurs bureaux de vote dans des centres de vote », rendant ainsi difficile l'identification des bureaux de vote par les électeurs.
Pour sa défense, Elecam a argué qu'à cause des exigences sécuritaires imposées dans ces deux régions anglophones du Cameroun, il a plutôt été créé de nouveaux bureaux pour que les électeurs puissent voter en toute quiétude, loin des représailles des mouvements de groupes armés sécessionnistes. Une défense qui n'a donc pas convaincu les juges.
Le code électoral du Cameroun donne à Elecam un minimum de 20 jours et un maximum de 40 jours, à partir de cette décision du Conseil constitutionnel, pour organiser les élections partielles.

Louis Paul Motaze enjoint au Cenadi de mettre fin aux « **faux salaires, faux avancements et fausses pensions** »

Le 21 février 2020 à Yaoundé, la capitale camerounaise, le ministre des Finances (Minfi), Louis Paul Motaze, a procédé à l'installation des responsables récemment nommés au Centre national de développement de l'informatique (Cenadi), institut spécialisé dans le traitement des salaires des agents de l'État.

Louis Paul Motaze a saisi l'occasion de cette cérémonie pour enjoindre les nouveaux promus d'œuvrer pour *« mettre fin aux manipulations et autres fraudes diverses qui ont souvent cours au Centre national de développement de l'informatique (Cenadi). Il s'agit notamment des faux salaires, faux avancements et fausses pensions qui alourdissent malheureusement le budget de l'État »*, a recommandé Le Minfi.

En effet, le Cenadi est depuis des années le terreau de nombreuses pratiques frauduleuses, qui font perdre plusieurs milliards de FCFA au Trésor public camerounais chaque année. Après plusieurs opérations d'assainissement du fichier solde de l'État, le gouvernement a lancé en avril 2018 le Comptage physique du personnel de l'État (Coppe).

Cette opération a permis d'extirper plus de 10 000 agents publics fictifs du fichier solde de l'État, pour une économie budgétaire annuelle d'environ 30 milliards de FCFA, selon le ministère des Finances. Dans le même temps, plus de 7800 ex-agents de l'État, récemment invités à apporter des justificatifs, sont soupçonnés de percevoir indûment des pensions de réversion et d'invalidité.

Une stratégie en gestation pour l'implication des femmes dans la lutte contre la criminalité maritime au Cameroun

Dans les prochaines semaines, le ministère des Transports va élaborer une stratégie pour impliquer les femmes dans la criminalité maritime. C'est le fruit d'un plaidoyer mené Centre interrégional de coordination (CIC) pour la sûreté et la sécurité dans le golfe de Guinée.
Le ministre des Transports, Ernest Massena Ngalle Bibehe, et Alexandra Amling, une consultante de cette structure, ont d'ailleurs échangé, le 24 février à Yaoundé, sur l'impact de l'approche genre dans la lutte contre la criminalité maritime.
Il ressort de cet entretien que le gouvernement camerounais fait les efforts nécessaires pour impliquer la gent féminine dans le secteur maritime à travers les formations et l'insertion professionnelle.
Cependant, a confessé le ministre des Transports, *« pour ce qui de la criminalité maritime, les femmes sont très peu impliquées »*. Néanmoins, la Marine nationale, qui appuie le ministère des Transports en matière de sécurité, assure la protection des revendeuses qui acheminent les marchandises par mer.
Le CIC est l'organe chargé de renforcer les activités orientées vers la coopération, la coordination, la mutualisation, l'interopérabilité des systèmes ainsi que la mise en œuvre de la stratégie régionale sur la sécurité et la sûreté au sein de l'espace maritime commun en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest.

Un réseau de vins et whiskies de contrebande débusqué à Douala

La Brigade nationale des contrôles et de la répression des fraudes (BNCRF) a mené, mi-février à Douala, une opération coup de poing qui a permis la saisie de cartons de vins de marque « Château Barreyres » d'origine douteuse dont une partie (photo) a été présentée à la presse.
« Il s'avère que le vin mis en cause ne provenait pas de la société BVS (Boissons, Vins et Spiritueux), détentrice de l'exclusivité de la distribution de cette marque au Cameroun. Les entrepôts de cette surface de commercialisation ont été mis sous scellés pour cause de commercialisation des produits de contrebande », révèle-t-on à la BNCRF.
L'occasion faisant le larron, un réseau de commercialisation de whiskies frelatés a également été débusqué au quartier Bonamoussadi. « Le présumé trafiquant s'apprêtait à exécuter une livraison des whiskies de marques Chivas (12 et 18 ans d'âge) et Jack Daniels estampillés de fausses vignettes auprès d'un snack-bar de la place. À la suite d'une dénonciation du responsable de cet établissement, les agents de la BNCRF ont également saisi ces liqueurs qui représentent un grand danger pour la santé des consommateurs », déclare-t-on encore à la Brigade.
Une enquête a de ce fait été ouverte afin de démonter tout le circuit de fabrication de ces différents whiskies dit de la mort.
Selon la Chambre de commerce, de l'industrie, des mines et de l'artisanat (Ccima), les activités de contrebande, de contrefaçon et de commerce illicite au Cameroun occasionnent des pertes estimées à 255 milliards de FCFA chaque année.

Le Cameroun va initier des PME à la culture du financement participatif

Le ministère des Finances organise le 20 février prochain à Douala, la capitale économique du Cameroun, un atelier national sur le thème *« Crowdfunding: financement participatif au service des petites et moyennes entreprises (PME) »*.
Selon le comité d'organisation, il s'agira d'informer sur les modes de fonctionnement de ce type de financement par la foule ; de présenter ses opportunités et avantages offerts ; édifier le public sur les expériences des start-up et porteurs de projets locaux ayant eu l'opportunité d'être financés grâce au crowdfunding.
Par ailleurs les principaux écueils et facteurs clés de succès de l'implémentation d'une politique nationale de développement de ce mode de financement seront recensés.

Selon les rares données produites par la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), le taux de croissance annualisé des montants levés (1,1 milliard FCFA) par le Cameroun sur le site de crowdfunding Kiva s'élève à 42,8 % entre juin et septembre 2017.
« À ce rythme, le total des fonds levés par le Cameroun sur cette plateforme pourrait ainsi être multiplié par un facteur égal à 17, en 2025 », projette la Beac.
L'Afrique ne représente actuellement que 0,1 % de l'activité mondiale du financement par la foule. L'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria dominent le marché continental. Le Cameroun n'apparait qu'au 18e rang.

La BVMAC annonce la cotation des titres obligataires du Gabon et de la société camerounaise Safacam

La bourse unifiée de l'Afrique centrale, dont le siège est à Douala, la capitale économique camerounaise, annonce qu'elle inscrit à sa cote, dès ce 21 février 2020, deux emprunts obligataires émis sur ce marché financier au cours de l'année 2019.
Il s'agit de l'emprunt obligataire gabonais 2019-2024 (5 ans de maturité), assorti d'un taux d'intérêt de 6,25%, qui avait permis à l'État du Gabon de mobiliser une enveloppe de 126 milliards de FCFA au dernier trimestre de l'année 2019.
Initialement fixée à 100 milliards de FCFA, l'enveloppe sollicitée par le Gabon avait été revue à la hausse sur autorisation du régulateur du marché financier, après une sursouscription des investisseurs.
Le 2e emprunt obligataire qui sera coté dès ce 21 février 2020 à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) est celui de la Société africaine forestière et agricole du Cameroun (Safacam), filiale locale du groupe Socfin.
Bien que cette opération ait été conduite dans la discrétion, Investir au Cameroun a pu apprendre de sources proches de la bourse unifiée de l'Afrique centrale, qu'elle avait été arrangée fin 2019 par Sogebourse, la société de bourse du banquier Société Générale Cameroun.
Selon nos sources, l'opération avait permis à l'unité agro-industrielle, qui produit de l'huile de palme et le caoutchouc dans la région du Littoral du Cameroun, de lever une enveloppe de 2 milliards de FCFA.
L'arrivée de ces deux titres obligataires sur la cote de la BVMAC permet désormais à leurs détenteurs d'effectuer des transactions sur le marché secondaire de la bourse unifiée de l'Afrique centrale.

La firme anglaise The First Group recherche des partenaires au Cameroun, pour investir dans l'immobilier à Dubaï

Le 19 février 2020 à Yaoundé, la capitale camerounaise, une délégation de responsables de la firme britannique The First Group a présenté à des opérateurs économiques camerounais, les opportunités d'investissements dans le secteur de l'immobilier à Dubaï, ville des Émirats arabes unis. Concrètement, a-t-on appris officiellement, il était question d'intéresser des investisseurs camerounais à participer aux projets qu'implémente The First Group dans le secteur de l'immobilier à Dubaï, notamment en prenant des actifs dans des projets de construction d'infrastructures haut de gamme ou de propriétés résidentielles de luxe.
Mais, en plus de cette quête de partenariats avec des investisseurs camerounais pour des investissements aux Émirats arabes unis, The First Group pourrait carrément transposer au Cameroun son modèle d'investissement à Dubaï. C'est du moins le rêve que caresse Mohamadou Dabo, président du groupe Moda et représentant de The First Group au Cameroun.
« Après avoir travaillé avec The First Group à DubaÏ, nous avons pensé qu'il y a un potentiel au Cameroun, et nous avons invités (ces partenaires, NDLR), afin de discuter avec les autorités camerounaises des possibilités de transposer le même concept réalisé à Dubaï au Cameroun. Le retour est positif et la réflexion est lancée », confie Mohamadou Dabo.
« Nous avons été parmi les premiers promoteurs à comprendre le formidable potentiel d'offrir aux investisseurs privés l'opportunité d'acheter des chambres et suites d'hôtel et appartements meublés de nos établissements haut de gamme, situés dans des quartiers très populaires de Dubaï. Cette stratégie représente notre plan d'expansion sur de nouveaux marchés prometteurs et soutient notre engagement à développer de magnifiques établissements, marques et services qui offrent des retours attractifs à nos investisseurs. », soutient The First Group.

Au cours des 10 dernières années, le Cameroun a levé plus de 2000 milliards de FCFA par émissions de titres publics

« En 10 ans, nous avons construit un partenariat riche, solide et fructueux, qui a permis de mobiliser plus de 2000 milliards de FCFA, pour faire face aux problèmes de trésorerie de l'État et financer certains projets d'investissement ». Cette révélation a été faite par Louis Paul Motaze le 20 février 2020 à Douala, la capitale économique camerounaise. C'était au cours d'une cérémonie de célébration du partenariat entre le gouvernement camerounais et les banques locales agréées par l'État, comme spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) sur le marché des titres publics de la Beac.
En effet, depuis l'année 2010, face aux besoins sans cesse croissants de ressources financières devant permettre à l'État camerounais d'accomplir ses missions régaliennes, le gouvernement a décidé de diversifier les sources de financement du budget de l'État, en faisant recours au marché des capitaux. C'est ainsi que le tout premier emprunt obligataire de l'histoire des finances publiques camerounaises a été lancé fin 2010, pour un montant de 200 milliards de FCFA.
Couronné de succès, cet emprunt sera suivi dès le début de l'année 2011 par les premières opérations de levée de fonds du Trésor public camerounais sur le marché des titres publics de la Beac, qui venait à peine d'être lancé. 9 ans plus tard, le Cameroun demeure le principal animateur de ce marché, avec une mobilisation de 300 milliards de FCFA en moyenne chaque année.
« Pour toutes ces opérations, le Trésor public n'a eu aucun défaut de paiement ni de remboursement différé », a précisé le ministre des Finances au cours de la rencontre du 20 février 2020 dans la capitale économique camerounaise. Louis Paul Motaze exalte ainsi la qualité de la signature de l'Etat du Cameroun, dont les titres, depuis 10 ans, font courir de nombreux investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers.
Au demeurant, l'enveloppe de plus de 2000 milliards de FCFA levée par le Trésor public camerounais par émission des titres publics, au cours de la dernière décennie, ne fait pas applaudir des bailleurs de fonds internationaux tels que le FMI et la Banque mondiale. Dans divers rapports sur l'économie camerounaise, ces deux partenaires financiers n'ont de cesse de fustiger cette propension du gouvernement à s'endetter à des taux d'intérêt non concessionnels. Ceci au détriment des emprunts concessionnels, qui alourdissent moins l'enveloppe de la dette publique.

AGRICULTURE

Daniel Ona Ondo : « les pays de la Cemac traînent un déficit alimentaire d'environ 2000 milliards de FCFA par an »

Le 20 février à Douala, en ouvrant les travaux du Comité régional de l'Origine, qui permet d'identifier les produits pouvant bénéficier de la libre-circulation dans l'espace Cemac, le président de la Commission de la Cemac, Daniel Ona Ondo, a révélé que *« les pays de la Cemac traînent un déficit alimentaire structurel d'environ 2000 milliards de FCFA par an »*.
Il s'agit là d'une invitation implicite aux opérateurs économiques, à investir massivement dans les secteurs de la grande consommation, au regard des opportunités qui existent. Cette statistique renseigne également sur les opportunités que recèle le commerce intracommunautaire dans la Cemac, lequel est officiellement estimé à 3%, contre environ 15% dans l'espace Uemoa.
Afin d'inverser cette tendance, de booster la production et les échanges commerciaux entre les six pays de la Cemac, des structures telles que le Comité régional d'origine ont été mises en place, afin d'exonérer de taxes des produits justifiant d'un certain niveau d'utilisation de matières premières locales.

Près d'un milliard de FCFA pour promouvoir les activités d'élevage et de pêche dans le Nord-Ouest du Cameroun

Le projet de développement de l'élevage et de la pêche dans la région du Nord-Ouest a été officiellement lancé le 20 février 2020, par la Mission de développement de la région du Nord-Ouest (Mideno).
Le projet financé à hauteur de 750 millions de FCFA par la Banque islamique de développement (BID) et l'État du Cameroun vise à octroyer des microcrédits aux populations, en vue de financer des projets dans les secteurs de l'élevage et de la pisciculture.
Selon ses responsables, ce nouveau projet est un important levier pour la lutte contre la pauvreté dans la région du Nord-Ouest. Avec sa consœur du Sud-Ouest, cette région est, depuis 2016, en proie aux violences perpétrées par des militants séparatistes, qui prônent la partition du Cameroun.

Entre 2020 et 2021, le Cameroun formera 3500 jeunes aux métiers agropastoraux et halieutiques

Le Programme d'appui à la formation professionnelle agropastorale et halieutique (PCP-Afop), piloté par les ministères de l'Agriculture et de l'Élevage, vient de lancer le recrutement de la 6e promotion des pensionnaires de ses 88 centres de formation éparpillés sur le territoire camerounais.
Selon les informations révélées au cours de la 17e session du comité de pilotage de ce programme gouvernemental, qui s'est tenue le 19 février 2020 dans la capitale camerounaise, 40 jeunes seront accueillis dans chacun des centres susmentionnés, pour une formation de 2 ans. Calculette en main, c'est un peu plus de 3500 jeunes qui seront ainsi formés aux métiers agropastoraux et halieutiques, entre 2020 et 2021.
En plus de cette formation, le PCP-Afop se propose, au cours de l'année courante, d'organiser les jeunes déjà formés par filière de production.
« Les jeunes sont en train d'être structurés en grands bassins de production. Ces bassins enrôlent 1500 jeunes autour de 15 filières stratégiques, dont neuf filières végétales et six filières animales », a confié Pierre Blaise Ango, le coordonnateur national du programme.

La reprise des flux vers le Nigeria a renchéri le prix de la viande de bœuf au Cameroun de 3,5% en 2019

Les prix des produits alimentaires ont été parmi les principaux moteurs de l'inflation qui, au cours de l'année 2019, a atteint son niveau le plus élevé (2,5%) au Cameroun depuis 2015. Au rang de ces produits alimentaires, renseigne l'Institut national de la statistique (INS), la viande bovine a connu un renchérissement particulièrement important en 2019.
Selon les analyses de l'INS, après une baisse de 2,1% en 2018, le prix de la viande de bœuf au Cameroun a connu une augmentation de 3,5% au cours de l'année 2019. *« La tendance à la reprise des flux en direction des pays voisins (le Nigeria en particulier) expliquerait en grande partie la remontée des prix de la viande de bœuf »*, soulignent les experts de l'INS.
En effet, avec le déclenchement des exactions de la secte islamiste nigériane en territoire camerounais en 2013, le pays a dû, à partir de l'année 2015, fermer ses frontières avec le Nigeria dans sa partie septentrionale, principal bassin de production de la viande bovine dans le pays. Avec la relative accalmie consécutive à la lutte menée par l'armée camerounaise contre les terroristes de Boko Haram, le Cameroun s'est résolu à rouvrir les frontières avec le Nigeria dès l'année 2019.
Il en est ainsi de la frontière Cameroun-Nigeria dans la localité d'Amchidé, officiellement rouverte depuis le 15 mai 2019. Cette ville est la plaque tournante des échanges commerciaux entre le Nigeria et le Cameroun, dans la région de l'Extrême-Nord.
Dans le même temps, plusieurs marchés de bétail, fermés depuis des années à cause de l'insécurité créée par Boko Haram, ont dû également rouvrir. Ce qui a eu pour conséquence directe de doper les exportations des bœufs camerounais vers le Nigeria, provoquant la hausse des prix sur le marché local.

L'INS redoute une flambée des prix du poisson du fait de l'interdiction des importations de Chine, foyer du Coronavirus

Selon une note que vient de publier l'Institut national de la statistique (INS), les prix du poisson pourraient flamber dans les prochains jours au Cameroun. Une prédiction que l'institution explique par l'interdiction, début février, de l'importation de Chine des produits halieutiques frais ou congelés, décidée par le gouvernement pour éviter l'importation du Coronavirus.
Selon l'INS, la Chine est le deuxième fournisseur du Cameroun en matière de poissons. Les opérateurs impliqués dans l'importation des poissons surgelés au pays s'approvisionnent principalement à hauteur de 50,6% sur le marché africain (Mauritanie, Sénégal), 19,6% en Asie (Chine) et 12,9% en Europe (Irlande).
Les achats de poissons à l'étranger viennent renforcer la production de la pêche locale qui est passée de 252 214 tonnes en 2014 à 292 675 tonnes en 2018. Soit une augmentation quantitative de 40 461 tonnes en l'espace de quatre ans. Ce qui ne comble toujours pas la demande nationale estimée à environ 400 000 tonnes par an.

Selon les chiffres du ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales (Minepia), le Cameroun importe 200 000 tonnes de poissons par an, pour combler la faible production nationale. Ce qui fait perdre au pays environ 170 milliards de FCFA chaque année, selon la même source.

INDUSTRIE

Guinness Cameroun revendique une capacité d'embouteillage de 2 200 bouteilles de whisky par heure

Guinness Cameroun, filiale locale du groupe britannique Diageo, revendique une capacité d'embouteillage de 2 200 bouteilles de whisky par heure, dans son usine officiellement lancée le 7 septembre 2017 dans la ville de Douala, la capitale économique du pays.
Cette statistique est révélée dans les documents de présentation conçus à l'occasion de la célébration, en cette année 2020, des 50 ans de présence de ce brasseur au Cameroun.
« Guinness Cameroun SA est la première brasserie au Cameroun et dans la sous-région Afrique centrale, à embouteiller du scotch hors d'Écosse », souligne l'entreprise brassicole, qui embouteille notamment le whisky de marque Black & White.
Société brassicole qui s'est ensuite lancée dans l'importation et la commercialisation des spiritueux, dans l'optique de se diversifier sur un marché largement dominé par la SABC (filiale du groupe Castel qui contrôle 74% du marché), Guinness Cameroun est le 2e marché du groupe Diageo en Afrique, derrière le Nigéria, et son 4e marché dans le monde, a révélé Andy Fennel, président Afrique du groupe. C'était lors d'un passage au Cameroun en août 2014.

Un réseau de fabrication de fausses peintures démantelé à Yaoundé

Le Brigade nationale de contrôle et de répression de la fraude du ministère du Commerce vient de démanteler un réseau de fabricants de fausses peintures dans la ville de Yaoundé, la capitale camerounaise.
Ces fraudeurs débusqués au quartier Elig-Edzoa étaient spécialisés dans le mélange des peintures périmées avec des produits encore en bon état. Ces produits étaient ensuite réintroduits dans le circuit commercial de la ville de Yaoundé et ses environs, avec la complicité de certains tenanciers des quincailleries.
Ces commerçants véreux ne se contentaient pas de racheter ces produits frelatés. Ils approvisionnaient également les trafiquants en pots de peinture périmés, en vue de leur reconditionnement après mélange avec des produits de bonne qualité, a-t-on appris officiellement.

Un projet de 3 milliards de FCFA lancé au Cameroun, pour booster le marché local du bois d'œuvre

Le Cameroun a officiellement lancé, le 25 février 2020, le Projet de promotion et de formalisation de l'exploitation artisanale du bois d'œuvre en Afrique centrale (Profeaac). Doté d'une enveloppe de 3 milliards de FCFA, ce projet sera implémenté sur une période de 4 ans, dans les régions du Centre et de l'Est du pays.
Financé par des partenaires tels que l'Agence française de développement (AFD), le Centre pour la recherche forestière internationale (Cifor) ou encore la coopération allemande, le Profeaac a pour ambition de booster le commerce intérieur du bois.
Concrètement, précise le coordonnateur du projet, Guillaume Lescuyer, *« le Profeaac devra œuvrer à approvisionner le marché intérieur avec du bois produit et transformé localement. Nous irons non seulement sensibiliser les sources d'approvisionnement dans les communes de Mindourou, à l'Est, et de Dzeng, dans le Centre, mais aussi les marchés de consommation dans les grandes villes »*.

INFRASTRUCTURES

Après la construction, le Cameroun confie au Chinois CHEC l'exploitation et la maintenance de l'autoroute Kribi-Lolable

La société chinoise CHEC, constructeur de l'autoroute entre Kribi et Lolable (38,5 km), qui dessert le port en eau profonde de Kribi dans la région du Sud du Cameroun, exploitera cette infrastructure et en assurera la maintenance.

C'est ce que révèle un communiqué de presse du ministre des Travaux publics (Mintp), Emmanuel Nganou Djoumessi, signé le 20 février 2020. Dans ce document, le membre du gouvernement camerounais révèle que l'État du Cameroun a attribué à CHEC, sous la forme d'un partenariat public-privé, le contrat pour la conception, la construction, l'équipement, l'exploitation et la maintenance de l'autoroute Kribi-Lolablé.

La désignation de l'opérateur/concessionnaire chargé de l'exploitation et de la gestion de cette autoroute était une condition pour lever la suspension des décaissements, décidée en juin 2018 par Eximbank, le financier du projet.

Le chantier de la construction de cette infrastructure a d'ailleurs été récemment relancé, apprend-on de sources internes au Port autonome de Kribi (PAK). Entamée le 1er janvier 2015, l'autoroute Kribi-Lolabé devrait finalement être livrée le 31 octobre 2020, après un rallongement du délai de 28 mois. Selon le Mintp, les taux d'avancement des travaux est aujourd'hui de près de 90%.

La société CHEC, qui a préfinancé la contrepartie du Cameroun pour la construction de l'autoroute Kribi-Lolabé, à hauteur d'environ 38,6 milliards de francs CFA, revendiquait depuis la participation à la gestion de cette autoroute.

Les entreprises sommées de livrer les logements sociaux de Douala « à la fin de cette année » 2020

De passage à Douala, la capitale économique du pays, le 20 février 2020, le directeur général de la Société immobilière du Cameroun (SIC), Ahmadou Sardaouna (photo), a enjoint aux entreprises, qui s'activent sur le chantier de construction des logements sociaux de Mbanga-Bakoko, de livrer leurs travaux « à la fin de cette année » 2020.

En effet, a pu constater le DG de la SIC, alors que le projet de construction de ces logements sociaux a été lancé il y a 10 ans, le taux d'exécution des travaux par nombre d'entreprises adjudicataires des contrats ne dépasse guère 50%.

À l'origine de ce retard criard, qui plombe ce projet du gouvernement camerounais visant à doter le pays de 10 000 logements sociaux supplémentaires, se trouvent les défaillances des entreprises.

En effet, plusieurs missions effectuées sur le terrain depuis 10 ans ont révélé que beaucoup d'entreprises ne disposaient pas de surface financière solide. Nombre de contrats ont d'ailleurs été résiliés, mais n'ont jamais été réattribués.

D'un coût de 74 milliards de FCFA, la construction d'un pont de 620 m entre le Cameroun et le Tchad lancée

En compagnie du Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, le chef de l'État tchadien, Idriss Deby Itno, a procédé le 27 février 2020 à Bongor au Tchad, au lancement officiel des travaux de construction d'un pont reliant cette ville tchadienne à celle de Yagoua, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun.
Long de 620 mètres, cette infrastructure permettra de booster les échanges entre le Cameroun et le Tchad. Construit sur le fleuve Logone, le pont Yagoua-Bongor est la 2e infrastructure de ce type qui sera construite entre les deux pays, après le pont Nguéli, qui relie les villes de Kousseri, au Cameroun, et Ndjamena, la capitale tchadienne.
Cet ouvrage coûtera 74 milliards de FCFA. Il est financé par un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) et par l'Union européenne (UE). Il sera supporté par les États du Cameroun (58%) et du Tchad (42%).
Les travaux qui dureront 36 mois ont été confiés au consortium Razel Cameroun-Razel Fayat-Sotcocog.
En plus du pont proprement dit, souligne la BAD, le projet intègre la construction des voies d'accès de 14,2 km, réparties en 7,4 km du côté tchadien, et 6,8 km du côté camerounais ; ainsi que des aménagements connexes constitués essentiellement des infrastructures socio-économiques (postes frontaliers, dispositif de signalisation…). Ce qui porte le coût global du projet à environ 92 milliards de FCFA.
Cette infrastructure est l'un des projets intégrateurs majeurs actuellement en cours dans la zone Cemac, aux côtés du projet d'extension du chemin de fer camerounais vers le Tchad, ou encore la construction de la route Sangmélima (Cameroun)-Ouesso (Congo).

La route Yoko-Léna (45 km), construite par le chinois Synohydro, ouverte à la circulation

Le ministère des Travaux publics (Mintp) a réceptionné, le 19 février 2020, le tronçon routier Yoko-Léna (45,241 km) sur la route nationale n° 15, Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati. Il s'agit précisément d'une réception technique. Cette étape, explique le Mintp, consiste à apprécier la qualité technique de l'infrastructure et sa conformité avec le cahier des charges.
Il en est ressorti que l'ouvrage est conforme malgré quelques défauts mineurs. Il concerne la signalisation horizontale et la peinture sur les bornes kilométriques à partir du point kilométrique 200 +100 jusqu'au point kilométrique 201 +100.
Le constructeur de cette route, le Chinois Sinohydro, s'est engagé à les corriger.
L'infrastructure est donc dès à présent ouverte à la circulation avec une période de garantie d'un an. Au cours de ladite période, Sinohydro devra corriger des vices de construction qui pourraient apparaitre. La réception définitive va se faire au terme de la période de garantie.
Les travaux réalisés par l'entreprise Sinohydro depuis février 2017 se sont achevés en août 2019. Ils ont consisté en la réalisation d'une infrastructure routière dont le profil en travers présente les caractéristiques suivantes : une chaussée de 2 x 3,5 m revêtue en béton bitumineux et un accompagnement de 2 x 1,50 m revêtu en bicouche, pour une vitesse de référence de 80 km/h. Le coût total des travaux est 23,39 milliards de FCFA. Cette somme correspond au montant initial alloué au projet.

TRANSPORT

Le Français Milico Production livre du matériel d'assistance à la société Aéroports du Cameroun pour 760 millions de FCFA

Aéroports du Cameroun (ADC), l'entreprise publique en charge de la gestion des plateformes aéroportuaires au Cameroun, informe qu'elle vient d'acquérir du matériel d'assistance flambant neuf sortit des usines de Miloco Production, en France. L'entreprise française a livré un matériel constitué de 40 chariots porte-conteneurs, 26 chariots porte-palettes de 20 pieds, 15 chariots porte-bagages, deux chariots porte-bagages vrac couverts et 30 bancs de stockages de conteneurs. « Ces acquisitions évaluées à près de 760 millions de francs CFA viennent à coup sûr booster l'exploitation aéroportuaire, et améliorer ainsi la qualité des services », se réjouit ADC. L'entreprise ajoute que l'acquisition de tout ce matériel fait partie de la politique de modernisation des infrastructures et équipements aéroportuaires, impulsée par la direction générale dans le cadre du déploiement du plan stratégique 2017 -2022 de l'entreprise. Ledit plan a déjà permis à ADC d'acheter 1396 sièges pour les salles d'embarquement des aéroports de Douala, Yaoundé-Nsimalen, Garoua et Bamenda.
Par ailleurs, des ascenseurs et escalators ont été rénovés à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen. Il y a eu la réfection de l'aire de trafic, la construction d'une centrale de production et de distribution de l'énergie secourue, l'acquisition de quatre aérobus pour le transbordement des passagers dans les aéroports internationaux de Yaoundé-Nsimalen, Douala et Garoua, etc.

Le Danemark montre son intérêt pour le développement du secteur maritime et portuaire du Cameroun

Le ministre des Transports, Ernest Massena Ngalle Bibehe, a reçu en audience, le 19 février à Yaoundé, Jesper Kamp, l'ambassadeur du Royaume du Danemark au Cameroun, avec résidence à Abuja.
Selon des sources qui ont assisté à cette réunion, il était question pour le diplomate danois d'identifier les domaines sur lesquels les deux pays pourront coopérer dans le secteur maritime.
À cet effet, le directeur des affaires maritimes et des voies navigables du ministère des Transport a évoqué, entre autres, le renforcement des capacités du Cameroun dans la sécurité côtière, le développement de la navigation fluviale intérieure et la formation des navigateurs. Les parties n'ont pas encore révélé de façon concrète les modalités qui vont régir le renforcement de la coopération dans le secteur maritime et portuaire.

Le Danemark opère déjà au Cameroun à travers la compagnie Maersk, premier transporteur mondial de conteneurs. Le groupe danois contrôle à lui tout seul 40 % du fret maritime à destination et au départ du Cameroun.
Le port de Kribi, cité balnéaire au Sud du Cameroun, semble être la destination privilégiée de l'armateur danois ces derniers mois. Depuis le 10 février dernier, par exemple, le super porte-conteneurs « Safmarine Chachai » de la compagnie danoise Maersk mouille sur les quais du port en eau profonde de Mboro, à Kribi. Long de 250 mètres, ce navire transporte actuellement plus de 4 000 conteneurs, dont un peu plus du quart destiné au port de Kribi.

La start-up française Heetch s'octroie un réseau de 250 conducteurs à Douala, pour son service de motos-taxis VIP

Equipés de chasubles et de casques de couleur rose, 250 motos-taxis écument désormais les rues de la ville de Douala, la capitale économique camerounaise, pour le compte de la start-up française Heetch, révèle le quotidien gouvernemental, Cameroon Tribune.
L'on se souvient que c'est le 8 mai 2019 que Heetch avait annoncé la réussite d'une opération de levée de fonds de 34 millions d'euros (environ 23 milliards de FCFA), pour s'implanter au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Algérie, au Sénégal et développer ses activités en Belgique.
En plus de l'activité de motos-taxis VIP, Heetch offre également au

Cameroun son service de voiture de transport avec chauffeur (VTC). Cette start-up est donc à la fois concurrente des entreprises locales telles que Easyride, qui fait du taxi pour VIP, ou encore Bee Sarl, qui contribue également à moderniser l'activité de motos-taxis au Cameroun.

TIC & TELECOM

Pour accompagner les start-ups, le Cameroun annonce la création, en 2020, d'un centre de développement de l'économie numérique

La ministre des Postes et Télécommunications (Minpostel) du Cameroun, Minette Libom Li Likeng (photo), a accordé une audience, le 18 février 2020, aux trois principaux lauréats du Prix de l'innovation 2019, de retour d'un voyage d'imprégnation au centre d'incubation de l'équipementier Ericsson à Dubaï, aux Émirats arabes unis.
Il s'agit des promoteurs des start-ups Agrix Tech (application permettant de détecter et de proposer le traitement des maladies des plantes), Smartscope (solution numérique adaptée à la lutte contre le paludisme), et Transport intelligent.
En recevant ces jeunes camerounais, porteurs de projets TIC aussi originaux les uns que les autres, la ministre Libom Li Likeng a réaffirmé la détermination du gouvernement à ne lésiner sur aucun moyen, en vue de développer l'économie numérique au Cameroun. Pour ce faire, a annoncé ce membre du gouvernement camerounais, un centre de développement de l'économie numérique devrait voir le jour en cette année 2020 au Cameroun.
Cette structure, a-t-on appris, offrira aux jeunes un accompagnement complet dans le processus de maturation des projets TIC, jusqu'à la création d'entreprises viables.
Le centre de développement de l'économie numérique a également pour objectif de détecter, d'incuber et de développer des projets dans le domaine du numérique, afin de faire émerger une industrie locale de développement des applications « made in Cameroon », apprend-on officiellement.

Le taux de pénétration de l'internet au Cameroun atteint 30% en 2020, grâce à l'arrivée de 570 000 nouveaux internautes

Au mois de janvier 2020, le Cameroun comptait 7,8 millions de personnes connectées à l'internet, selon un rapport publié par Hootsuite et We Are Social, deux organismes disposant de plateformes de suivi des flux sur les réseaux sociaux et l'internet. Avec ce nombre d'internautes, apprend-on, le taux de pénétration de l'internet au Cameroun a atteint 30% en janvier 2020.
En glissement annuel, selon la même source, l'on note une progression de 7,8%, grâce à l'arrivée sur la toile de 570 000 nouveaux internautes camerounais, sur une période de douze mois.
Cette augmentation du nombre d'internautes camerounais est consécutive à la forte pénétration du mobile au sein de la population. Selon l'étude susmentionnée, cette population se connecte davantage via les téléphones portables, à la faveur de la démocratisation des smartphones.
En effet, selon le rapport rendu public par Hootsuite et We Are Social, plus de 59% des internautes camerounais se connectent à la toile via les smartphones. Dans le même temps, seulement 39,4% ont accès à l'internet via des ordinateurs et 1,3 % via des tablettes.
Pour rappel, en 2016, selon Internet Live Stats, le Cameroun (+16,5), avec le Mali (+18,6%) et le Lesotho (+18,1%), faisait déjà partie des trois pays africains ayant connu la plus forte progression du taux de pénétration de l'internet, au cours d'une seule année.

Le Marocain Esca courtise les élèves et étudiants camerounais en quête de formation professionnelle

Une délégation constituée de responsables et d'étudiants camerounais de l'Esca, une école de commerce marocaine, séjourne au Cameroun depuis quelques jours. La tournée débutée à Douala, la capitale économique du pays, a permis à cette délégation d'exalter la formation professionnelle au Maroc devant des élèves de certains établissements scolaires de la ville de Douala.
Cette session d'information et de tests d'admission, au cours de laquelle les élèves et étudiants camerounais ont été invités à faire le choix de l'Esca et du Maroc pour leur future formation professionnelle, va se poursuivre à Yaoundé, la capitale du pays, au cours de la semaine courante, a-t-on appris.

Pendant leur opération de charme dans la capitale économique camerounaise, les dirigeants et étudiants camerounais de l'Esca ont surtout mis en exergue la qualité de la formation et des infrastructures de cette école de commerce qui, selon eux, n'ont rien à envier aux institutions des pays développés.

La France chiffre à 10 000, le nombre de Camerounais qui suivent actuellement des études supérieures sur son territoire

A l'occasion de la signature d'un accord de coopération entre les universités françaises et celles du Cameroun pour la mobilité des étudiants et le renforcement des enseignements, les officiels Français ont indiqué que 10 000 Camerounais suivent actuellement des études supérieures en France.
Les domaines d'études concernent notamment les sciences politiques, le droit, la médecine, les sciences humaines et sociales, les technologies de l'information et la communication. Dans le domaine du renforcement des enseignants, 120 magistrats, avocats et fonctionnaires camerounais ont été formés, en 2019, par l'Institut international des droits de l'homme à Strasbourg et 12 bourses de formation ont été offertes au Cameroun par la France.

Au cours de la période 2018-2019, la France a accueilli 7 445 étudiants camerounais, dont 47% de femmes. Durant cette période, il y avait 4 435 étudiants dans les universités, 1 123 dans les écoles de commerce, 925 dans les écoles d'ingénieurs, 44 dans les écoles d'arts et d'architectures, 442 dans les filières BTS. Les autres établissements ont accueilli 476 Camerounais.

POUR RÉVOLUTIONNER L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DES ENTREPRISES, WILLIAM FOTCHINE LANCE LA PREMIÈRE MATÉRIAUTHÈQUE DU CAMEROUN

La première matériauthèque du Cameroun a été ouverte, le 12 décembre 2019, à Yaoundé. Elle est l'œuvre de William Fotchine (photo) qui se dit conscient de l'impact positif qu'un environnement de travail efficace a sur l'état d'esprit du travailleur, son rendement et les performances de l'entreprise à laquelle il appartient.

À travers cet espace, l'architecte d'intérieur camerounais de 53 ans, fondateur de la société Coplacam Design and Build, spécialisée dans l'aménagement intérieur de sièges d'entreprises en France depuis 25 ans, met à la disposition du monde professionnel local un ensemble de nouveaux matériaux et de compétences techniques indispensables à la réinvention de l'environnement du travail.
Pour l'avoir expérimenté pendant de nombreuses années en Europe, il y voit une opportunité de redonner aux fonctionnaires et autres travailleurs camerounais l'envie de se rendre à leur lieu de travail, et même le plaisir d'y rester plus longtemps.
William Fotchine s'est investi dans cette aventure au Cameroun parce qu'il considère que « la finition intérieure demeure le parent pauvre de la construction » dans le pays. Pour lui, « si le bâtiment est important, sa finition intérieure est d'autant plus importante, car les travailleurs y passeront une grande partie de leur vie ».

Un investissement d'un milliard de FCFA

La matériauthèque ouverte dans la capitale camerounaise est portée par Gypse Africa, filiale de Coplacam Design and Build, spécialement créée en 2014 pour le marché africain.
L'entrepreneur y a déjà investi près d'un milliard de FCFA, souffle-t-il.
Le promoteur de cet espace compte y associer une école de formation d'architectes d'intérieur.
« Ce sera la première école de finition d'intérieur de la sous-région. C'est la phase finale du projet. Notre projet est continental. Ça veut dire que chaque fois que nous arriverons dans un pays africain avec une matériauthèque, nous allons créer une école parce que chaque fois que vous apportez une nouvelle façon de faire, il faut pouvoir transmettre. Au regard du chômage que nous avons en Afrique, je pense qu'on va arrêter d'aller chercher les Italiens ou les Turques pour venir achever les travaux. Il faut qu'on forme nos enfants pour que demain l'on vienne aussi solliciter notre expertise pour des chantiers à l'étranger », confie le promoteur de Gypse Africa.
Les architectes et techniciens qui sortiront de cette école pourront ensuite répondre aux besoins exprimés par les particuliers. Après le Cameroun, c'est la Côte d'Ivoire qui est dans le viseur de Gypse Africa. La société y voit un marché mature, qui offre de nombreuses possibilités.

Muriel Edjo et BRM

PARTICIPEZ À L'ÉDIFICATION DU CAMEROUN DE DEMAIN

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Investir au Cameroun* et *Business in Cameroon* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Zurich et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN

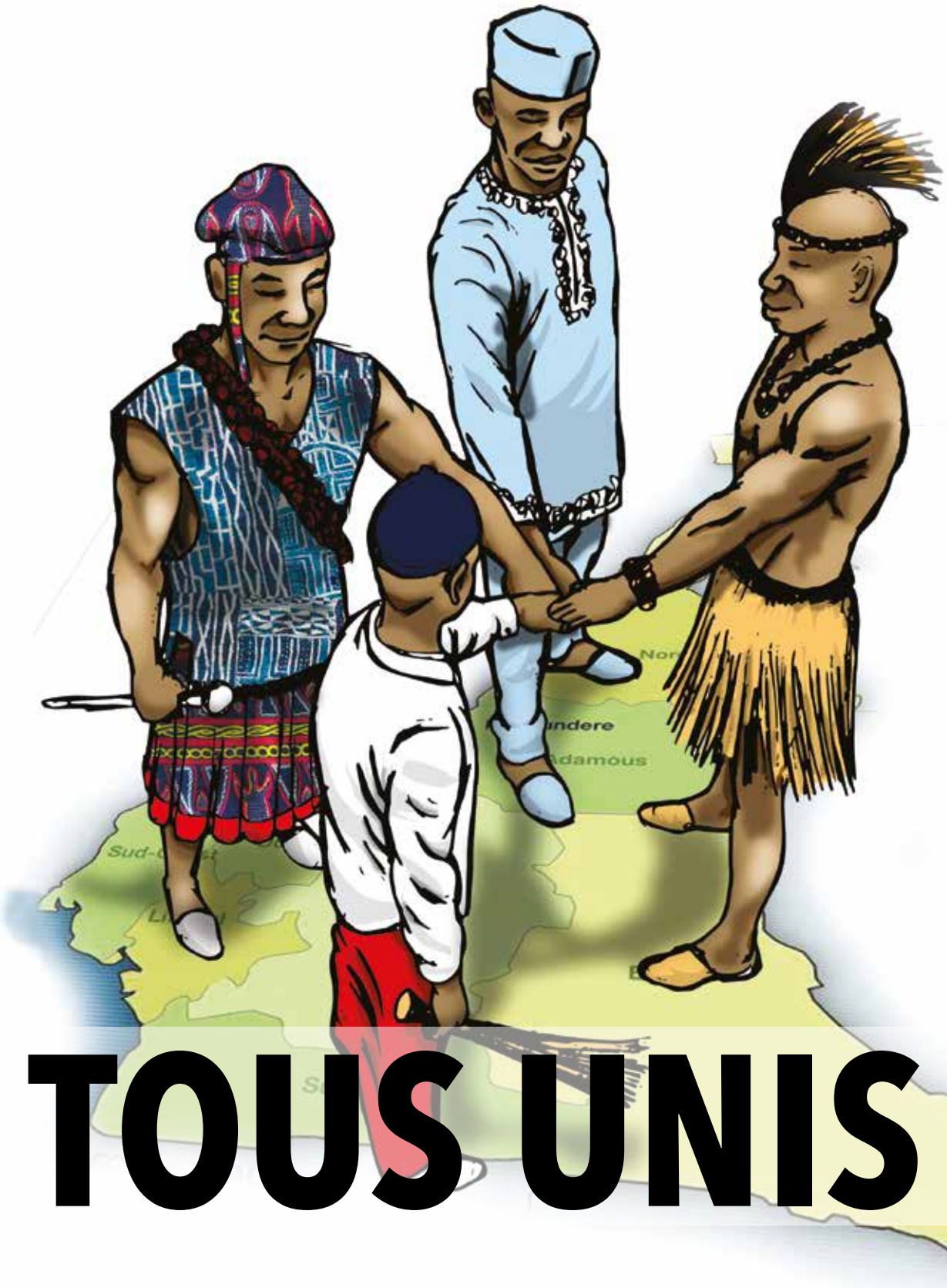

TOUS UNIS !